

L'Europe s'engage en Bourgogne-Franche-Comté

Ici, l'Union européenne cofinance un projet pour : Soutenir la filière Cassis en Bourgogne

NOM DU PROJET : Pérennité et développement de la filière Cassis en Bourgogne

PORTEUR DE PROJET : Association les Acteurs du Cassis

MONTANT FEADER : 487 900,86 €



En Bourgogne, 80 producteurs produisent en moyenne 1500 tonnes de cassis chaque année et les liquoristes plus de 16 millions de litres de Crème de Cassis. Emblématique de la région, la variété Noir de Bourgogne, cultivée pour ses fruits et ses bourgeons, représente près de 70 % des surfaces de cassis cultivées en Bourgogne. Elle est reconnue pour ses qualités organoleptiques et est indispensable à l'élaboration de la crème de Cassis des deux indications géographiques régionales : Cassis de Dijon et Cassis de Bourgogne.

Cependant, la production de cassis fruit Noir de Bourgogne donne des rendements hétérogènes de par sa faible fertilité, sa sensibilité aux stress biotiques (cochenille, oïdium, anthracnose) et abiotiques (gelées printanières). Ces faiblesses, associées au changement climatique et au fort développement des populations de cochenilles ces dernières années, suscitent beaucoup d'inquiétudes. Au cours des 9 dernières années, la Bourgogne a enregistré 7 années avec un rendement moyen inférieur ou égal au seuil de rentabilité espéré.

Le projet d'émergence de groupe opérationnel, initié en 2016 par les acteurs de la filière (producteurs et transformateurs), a abouti à la création d'une association interprofessionnelle forte et unie qui porte aujourd'hui le projet de pérennité et développement de la filière Cassis en Bourgogne. Cette association, les Acteurs du Cassis, s'est entourée de plusieurs partenaires techniques et scientifiques afin de trouver ensemble des solutions concrètes aux difficultés rencontrées.

Des actions agroécologiques et de protections sanitaires des vergers constituent ainsi le 1^{er} levier permettant d'apporter des solutions immédiates pour stabiliser les rendements. A long terme, l'amélioration de la variété Noir de Bourgogne par des travaux de sélection variétale est identifiée comme une solution prometteuse.

Ce programme d'action, piloté par les acteurs de la filière régionale, répond donc à une nécessité d'adaptation immédiate de la production et d'innovation selon les principes de l'agroécologie face aux aléas climatiques et sanitaires, tout en préparant l'avenir de la filière.

